RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 08616
Numéro SIREN : 442 222 535
Nom ou dénomination : ABERCROMBIE & KENT FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2017 sous le numéro de dépôt 32418

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 22-05-2017

N° DE DEPOT : 032418

N° GESTION : 2002B08616

N° SIREN : 442222535

DENOMINATION : ABERCROMBIE & KENT FRANCE

ADRESSE : 5 Passage d Enfer 75014 Paris

MILLESIME : 2016

KPMG Audit
80 route des Lucioles
06560 Valbonne
France

Téléphone : +33 (0)4 92 96 88 48
Télécopie : +33 (0)4 92 96 88 49
Site internet : www.kpmg.fr

Abercrombie & Kent France S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Abercrombie & Kent France S.A.S.

5 passage d'Enfer - 75014 Paris

Ce rapport contient 7 pages

Référence : JE-172-045

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG Audit
80 route des Lucioles
06560 Valbonne
France

Téléphone : +33 (0)4 92 96 88 48
Télécopie : +33 (0)4 92 96 88 49
Site internet : www.kpmg.fr

Abercrombie & Kent France S.A.S.

Siège social : 5 passage d'Enfer - 75014 Paris
Capital social : €.40 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'attention de l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Abercrombie & Kent S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L.123-16-1 du Code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également á apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société á la fin de cet exercice.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Valbonne, le 13 avril 2017

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

John Evans
Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2016 Brut	31/12/2016 Amort. et Dépréc.	31/12/2016 Net	31/12/2015 Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	43 468	37 395	6 072	13 836
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	7 250		7 250	7 250
	TOTAL (II)	**50 718**	**37 395**	**13 322**	**21 086**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	211 847		211 847	187 674
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	25 806		25 806	28 894
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	10 712		10 712	13 668
	TOTAL (III)	**248 366**		**248 366**	**230 236**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**299 083**	**37 395**	**261 688**	**251 322**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 699	783
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	76 131	20 741
	Résultat de l'exercice	**37 555**	**58 304**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**157 384**	**119 829**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 054	19 310
	Dettes fiscales et sociales	91 260	112 183
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	991	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**104 304**	**131 493**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**261 688**	**251 322**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	37 554,54	58 304,17
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	104 304	131 493
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	476 609		476 609	463 082
	Montant net du chiffre d'affaires	476 609		**476 609**	**463 082**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2 949	2 246
	Autres produits			4 310	2 270
	Total des produits d'exploitation (1)			**483 868**	**467 598**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			82 828	83 842
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 776	5 210
	Salaires et traitements			238 496	191 003
	Charges sociales du personnel			94 975	75 495
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			7 764	7 241
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				10 116
	Total des charges d'exploitation (2)			**427 840**	**372 908**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**56 028**	**94 690**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2016	31/12/2015
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**56 028**	**94 690**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotatinns aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**56 028**	**94 690**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		7 085
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		**7 085**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(7 085)**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	18 473	29 301
	TOTAL DES PRODUITS	**483 868**	**467 598**
	TOTAL DES CHARGES	**446 313**	**409 294**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**37 555**	**58 304**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Abercrombie & Kent France SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40.000 euros
Siège social : 5 Passage d'Enfer 75014 Paris

R.C.S Paris 442 222 535

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 27 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 27 avril à dix heures,

Dans les bureaux situés à Cheltenham (UK),

La société Sanctuary Retreats Ltd, représentée par Madame Rebecca Brown, Associé unique de la Société, convoquée par le Président de la Société, après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes)
- le rapport de gestion du Président
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- le texte des projets de résolutions.

A pris les décisions ci-après rapportées portant sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président ;
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
- Approbation des conventions visées aux articles L.227-10 et L.227-11 du Code de commerce ;
- Quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Pouvoirs pour les formalités.

La séance est présidée par Madame Rebecca Brown, en sa qualité de Président de la Société.

Le Commissaire aux Comptes de la Société, le cabinet KPMG AUDIT, représenté par Monsieur John Evans, dûment convoqué, est absent et excusé.

Le Président constate, d'après la feuille de présence, que l'Associé unique, présent, possède la totalité des actions formant le capital social et ayant droit de vote.

Le Président donne ensuite lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes.

Première décision

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils lui ont été présentés, et d'une manière générale la gestion sociale de la Société pendant cet exercice, telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et rapports.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième décision

L'associé unique constate, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, que le résultat de l'exercice est un bénéfice qui s'élève à 37.555 Euros.

Il décide que le bénéfice de l'exercice de 37.555 euros soit affecté à la réserve légale pour 301 euros et le solde de 37.254 euros au compte report à nouveau.

Enfin, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois exercices précédents.

Troisième décision

L'associé unique approuve le montant engagé au cours de l'exercice écoulé au titre de dépenses et charges non déductibles fiscalement, conformément à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élève à 2.057 euros.

Quatrième décision

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du registre des décisions de la Société faisant état des conventions visées par les dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, constate qu'aucune nouvelle convention n'a été conclue au titre de cet exercice.

L'associé unique constate en outre que les conventions approuvées antérieurement se sont poursuivies au cours du présent exercice.

Cinquième décision

L'associé unique donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Sixième décision

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer toutes déclarations et/ou formalités rendues nécessaires par les présentes délibérations.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et l'associé unique.

Le Président
Mrs. Rebecca Brown

Sanctuary Retreats Ltd
représentée par
Mrs. Rebecca Brown